

Paris, le 27 avril 2015

SÉISME NÉPAL : SOS Villages d'Enfants France s'engage pour les victimes



Photographie : Scanpix

SOS Villages d'Enfants, présente au Népal depuis plus de 40 ans, a pu agir très vite sur le terrain pour secourir les victimes. SOS Villages d'Enfants France apporte une aide immédiate de 100 000 € au programme d'urgence mis en place par son organisation sur place.

Enfants et équipes sur place sont en sécurité

Parmi les 10 villages d'enfants SOS du Népal, 3 se trouvent à proximité de l'épicentre (Sanothimi, Jorpati et Kavre). Les enfants, les mères SOS et les collaborateurs sont tous sains et saufs. Aucun dommage matériel important n'a été signalé.

Ce sont les premières informations qui nous sont parvenues de SOS Villages d'Enfants Népal, après qu'un séisme de magnitude 7,9 a touché la vallée de Katmandou, samedi 25 avril.

« Alors que le nombre de morts augmentent, nos pensées vont aux nombreux enfants et adultes touchés par cette tragédie, indique Gilles Paillard, directeur général de SOS Villages d'Enfants France. SOS Villages d'Enfants est présente au Népal de manière significative depuis les années 1970 et nous tirerons parti de nos ressources et de notre expérience pour fournir une aide d'urgence aux enfants directement touchés par la catastrophe. »

Une aide immédiate et directe aux victimes

SOS Villages d'Enfants Népal compte plus de 800 collaborateurs, déjà mobilisés en partie pour venir en aide aux victimes. Les équipes des villages d'enfants SOS de Kavre et Jorpati accueillent déjà des victimes du tremblement de terre dans des camps d'urgence, où sont prodigués les premiers secours (soins médicaux, médicaments). Nourriture et eau potable sont distribuées. A Jorpati, où des tentes servent d'abris aux personnes déplacées, près de 300 personnes sont venues chercher de l'aide dès le premier jour suivant le séisme.

SOS Villages d'Enfants évalue actuellement la situation afin d'étendre son soutien à l'ensemble des populations touchées, grâce à son implantation dans la vallée de Katmandou.

« Cela comprend les enfants non accompagnés, ceux qui ont perdu leurs maisons et ceux que les familles n'arrivent plus à prendre en charge, précise Richard Pichler, secrétaire général de SOS Villages d'Enfants International. Nous nous engageons à tout faire pour réunir les enfants et leurs parents lorsqu'ils ont été séparés. Et aux enfants dont les parents ont perdu la vie dans cette tragédie, nous offrons tout l'accompagnement qu'il nous est possible d'apporter. »

COMMUNIQUE DE PRESSE

Forte de son expérience sur le terrain, SOS Villages d'Enfants Népal est aujourd'hui en mesure d'apporter son soutien aux enfants et aux familles vulnérables touchés par le tremblement de terre, qui auront besoin d'un soutien pendant une longue période.

Pour faire un don : www.sosve.org

ou à adresser par chèque libellé à **SOS Villages d'Enfants – Urgence Népal** à :

SOS Villages d'Enfants

6 cité Monthiers

75009 PARIS

Pour toute information : 01 55 07 25 35

Contact presse :

Fatouma Belarbi

fbelarbi@sosve.org

01 55 07 25 04

Photos disponibles sur demande

A propos de SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants a pour mission de prendre en charge des enfants sans soutien parental ou en risque de le perdre, en France et dans le monde. Son objectif est de permettre à chaque enfant d'avoir une vie de famille, en accueillant des frères et sœurs sans soutien parental dans un village d'enfants SOS ou en renforçant la famille à l'aide de programmes de prévention de l'abandon, en conformité avec les résolutions de l'ONU de novembre 2009.

SOS Villages d'Enfants France accueille près de 1 000 enfants et jeunes adultes dans ses 14 villages d'enfants SOS et ses 3 établissements associés. Elle est membre de SOS Villages d'Enfants International, fondée en Autriche en 1949.

Présente dans 133 pays, SOS Villages d'Enfants International prend en charge plus de 80 000 enfants et jeunes dans 533 villages d'enfants SOS. Avec plus de 2 300 projets sociaux, éducatifs et de santé, elle vient en aide à un million de bénéficiaires. Elle est apolitique, non-confessionnelle et a un statut consultatif au Conseil économique et social des Nations-Unies.